

Troc et Puce 5 Avril 2026

Organisé par l'Association HERMINE BREIZH DARTS

Mellac

IDENTITÉ et COORDONNÉES de L'EXPOSANT

Nom * :

Prénom* :

Date de Naissance* :/...../.....

Lieu de Naissance* : Dep * : Pays* :

Carte d'identité Passeport Permis de Conduire

N° de la Pièce jointe* :

Date de Délivrance* :

Nom de l'autorité ayant délivré votre pièce d'identité* :

Adresse* :

Code postale* : Ville* :

Téléphone* :/...../...../.....

Courriel* :@.....

* Mention obligatoire

Une pièce d'identité peu être demandé à l'exposant pendant la journée

INSCRIPTION A FAIRE AVANT

LE 31 Mars 2026

RÉSERVATION EMPLACEMENT

Merci de sélectionner le tarif correspondant à votre réservation (une seule réponse possible) :

8€ (1 emplacement**)

9€ (1 emplacement **+ 1 portant non fourni)

15€ (2 emplacements **)

17€ (2 emplacements ** + portant non fourni)

22€ (3 emplacements **)

25€ (3 emplacements ** + portant non fourni)

**Chaque emplacement sera doté d'une table 1m80 mise en place par l'association avant votre arrivée

***Chaise fourni

Commentaires particuliers relatifs à l'emplacement ?

Votre réservation deviendra définitive qu'à réception de votre règlement par organisateur .

Par chèque (ordre : Hermine Breizh Darts) adressé par courrier avec votre feuille d'inscription à l'adresse suivante :

Hermine Breizh Darts
33 route de Quimperlé
29300 MELLAC

Une prés inscription peut s'effectuer par MAIL ou par SMS en joignant le bulletin précédent

Date :...../...../.....

Signature :

RÈGLEMENT

- Cette manifestation s'adresse aux particuliers, professionnels et associations.
- La vente d'animaux vivants et de produits alimentaire n'est pas autorisée .
- Les objets et collections déballées appartiennent et sont sous la responsabilité du vendeur, tant en cas de casse, de vols ou autres préjudices. Aucun remboursement de l'association ne sera fait .
- Les exposants sont reçus entre 7h00 et 8h45 et s'engagent à ne pas remballer leur étal avant 17h00. Pour des raisons de sécurité, aucun départ ne sera accepté avant cette horaire.
- Les emplacements non occupés à 8h45 seront déclarés vacants et cédés aux autres exposants. Aucun remboursement ne sera fait .
- L'ouverture au public sera effective de 9h00 à 17h00
- L'exposant s'engage à respecter son emplacement et à le laisser propre à son départ
- Aucun remboursement ne sera effectué pour toute annulation 48h avant l'événement, le mauvais temps ne sera pas motif de remboursement

Le parking de la salle polyvalente sera « réservé » aux exposants de 7h00 à 8h45 , il vous sera demandé ensuite de bien vouloir libérer ce parking afin de faciliter le stationnement du public à partir de 9h00

wendylandarts@orange.fr

Portable : David 06/26/52/21/43

**UNE PARTIE BAR / RESTAURATION VOUS SERA PROPOSE PAR L'ASSOCIATION
« HERMINE BREIZH DARTS »**

ET

**UNE VENTE DE GATEAUX SERA ORGANISEE PAR L'ASSOCIATION
« MELLAC ROLL LINE »
POUR UNE PARTICIPATION AUX 24H DU MANS ROLLERS**